

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2019  
Séance du 28 mai 2019**

**N° 20**

**Objet : Maison de services au  
public de Seyne les Alpes**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit du mois de mai à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de mai 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : Thibaut LE CORRE**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ALHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, LE CORRE Thibault, LEJOSNE Patrick (à partir du rapport n° 15), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 19), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (pour le rapport n°1 puis du rapport n° 15 au n° 29), THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VILLARON Bruno,

**Etait suppléé :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine  
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à THEBLEMONT Martine  
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis  
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à HERMITTE Francis (du rapport n°2 au rapport n° 14)  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne  
VIVOS Patrick a donné pouvoir à FIAERT Claude  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à DOMENGE Eliane  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 18)

**Etaient excusés :**

AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BARTOLINI Jean-Louis	PELESTOR Michel
BLOT Michel	PIERRISNARD Jacqueline
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	REINAUDO Patrick
DEORSOLA Jean Paul	ROCHAT Jacques,
FLORES Sylvain	SEVENIER Jean
ISOARD Roger	TONELLI Corinne
LEDEY Olivier	

REÇU EN PREFECTURE  
le 03/06/2019

Application agréée E-legalite.com



**Monsieur Gérard ESMIOL, rapporteur, expose ce qui suit :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Provence Alpes Agglomération a la compétence « maison de services au public ».

La maison de services au public du territoire de Seyne les Alpes représente un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Elle permet le maintien d'un service de proximité auprès de la population.

Comme chaque année, je vous propose d'approuver le budget prévisionnel tel que joint en annexe et d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès de l'Etat (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et fonds inter-opérateurs) et du Département des Alpes de Haute Provence.

BUDGET PREVISIONNEL MSAP SEYNE 2019						
FONCTIONNEMENT			MONTANTS	RECETTES	MONTANTS	%
LOCATION/ENTRETIEN COPIEUR			1800	<b>SUBVENTIONS</b>		
INTERNET/TELEPHONE FREE			500			
NOODO ABONNEMENT			130	ETAT FNADT		10 375 25
EDF/CHAUFFAGE			3000			
ASSURANCE			50	FONDS INTER OPERATEURS (Etat)		10 375 25
PUBLICITE/PUBLICATION			0			
FRAIS RECEPTION			0	DEPARTEMENT DES AHP		3400 9
EMPRUNT BATIMENT			5000			
ENTRETIEN DES LOCAUX			3650			
				<b>AUTO FINANCEMENT</b>		
<b>ACHATS</b>				REGIE	500	1
FOURNITURES CONSOMMABLES			300	PAA		16 549 40
ADHESION ASSOCIATIONS			100			
ACHAT TABLEAU FEUTRE			300			
ACHAT NOUVEL ORDINATEUR AGENT			1500			
INTERVENTION PRO ATELIERS INFORMATIQUES			700			
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>						
ENTRETIEN PARC INFORMATIQUE			400			
VERITAS (ENTRETIEN INCENDIE)			144			
LOCATION FONTAINE A EAU			251			
TRANSPORT SCAL FORUM EMPLOI			120			
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>						
SALAIRE PERMANENT			14500			
CHARGES SOCIALES			6500			

REÇU EN PREFECTURE

le 03/06/2019

Application agréée E.legalite.com

AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					
MEDECINE DU TRAVAIL	54				
REMPLACEMENT PERMANENT	700				
FRAIS DE DEPLACEMENT	800				
TICKETS RESTAURANT	700				
<b>TOTAL</b>	<b>41 199,00</b>	<b>TOTAL</b>			<b>41 199,00</b>

Il vous est demandé :

- ✓ d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- ✓ de solliciter les subventions auprès de l'Etat (FIO et FNADT) et du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence,
- ✓ d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document lié à ces demandes de financement.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

le 03/06/2019

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20190528-20\_28052019